Jean Arthur BELLONI

Par : Fabrice Bourrée



Archives familiales

- Informations
  - Nom : BELLONI
  - Prénom(s) : Jean Arthur
- Etat civil
  - Date de naissance : 21/12/1896
  - Ville de naissance : Monclar-d'Agenais
  - Département de naissance : Lot-et-Garonne
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - tailleur
  - Date de décès : 10/08/1947
  - Lieu de décès : Amiens (Somme)
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - Parti communiste
    - Front national
  - Département(s) de résistance : Lot-et-Garonne
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 15/6/1941
  - Lieu d'arrestation : Villeneuve-sur-Lot
  - Département d'arrestation : Lot-et-Garonne
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 17e DM (Toulouse)
  - Date de condamnation : 06/11/1941

    - Motif(s) de condamnation :
      - Activité communiste
    - Peine infligée : Travaux forcés
    - Durée de la peine : 5 ans
    - Parcours carcéral :
      - Agen
      - Toulouse
      - Tarbes
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 389
    - Préau ou autre affectation :
      - Préau 4
    - Compagnie de combat : 4e Cie Pelouze
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
    - Matricule : 73070
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 29/04/1945
    - Lieu : Dachau
    - Date de rapatriement : 17/05/1945
- Reconnaissance
    - Statut : Déporté résistant
    - Mort pour la France
    - Médaille de la Résistance
    - A titre posthume
    - Date du décret MRF : 12/03/2020

Biographie

Jean Arthur Belloni, dit « Raymond », est né le 21 décembre 1896 à Monclar d'Agenais (Lot-et-Garonne). Il reprend le métier de sa mère et devient tailleur d'habits d'abord chez Galinou puis chez Caminade, grand couturier de Villeneuve-sur-Lot. Arthur Belloni n'est pas mobilisé en 1914 à cause d'une infirmité. Dans les années 1920, il est trésorier de la cellule et du rayon communiste de Villeneuve-sur-Lot et de la société sportive « Avant-garde Villeneuvoise ».

En mai 1941, après la diffusion d'un numéro de *L'Humanité* portant des accusations à l'encontre du commissaire de police de Villeneuve-sur-Lot, une enquête judiciaire est ouverte. Le 15 juin 1941, à la suite d'une dénonciation, la gendarmerie de Villeneuve interpelle Jean Belloni et quatre autres militants communistes dont Gaston Cavaillé et Germain Marlas. Selon les rapports de gendarmerie, les trois hommes sont à l'origine de la reconstitution de la cellule communiste clandestine de Villeneuve et en sont les responsables. Le 16 juin, Jean Belloni est transféré à la maison d'arrêt d'Agen. Il comparaît le 21 juin 1941 devant le Tribunal de première instance d'Agen puis est incarcéré, le 15 septembre, à la prison de Toulouse (quartier 4). Jean Belloni comparaît le 27 septembre 1941 devant le Tribunal militaire de Toulouse qui le condamne à cinq ans de travaux forcés et à la dégradation civique, le 6 novembre 1941, pour activité communiste.

Après sa condamnation, Jean Belloni est transféré à la maison d'arrêt de Tarbes le 8 décembre 1942 (cellule 7, matricule 142) puis à celle d'Eysses le 15 octobre 1943 (préau 4, dortoir 6, matricule 389). A Eysses, il travaille comme couturier dans un petit atelier, puis rentre à l'infirmerie le 28 octobre où il assiste le docteur Paul Weil. Suite à l'insurrection des patriotes détenus dans cette centrale, il est livré avec les autres détenus aux autorités allemandes le 30 mai 1944. Jean Belloni est déporté le 18 juin 1944 au camp de concentration de Dachau sous le matricule 73070 ; il est affecté au commando des tailleurs. Le camp ayant été libéré par les Américains, Jean Belloni quitte Dachau dans la nuit du 11 au 12 mai 1945 à destination du centre d'accueil des déportés de Sarrebourg. Puis de là, il gagne Paris puis Villeneuve-sur-Lot où il arrive le 17 mai.

Il s'intéresse immédiatement à l'avenir de son pays et milite dans des associations d'anciens résistants, internés et déportés. Il reprend petit-à-petit des forces et du poids. Il est sollicité pour faire des vestons, mais il est trop tôt, il est encore faible, et il refuse. Il part alors s'installer à Amiens avec sa femme et sa fille. C'est là qu'il cesse de participer à toutes les manifestations et cérémonies. Il reprend son métier de tailleur d'habits, ce métier qu'il aime tant et qui lui a sauvé la vie. Il travaille chez lui avec sa femme et sa fille pour la société Brehier Vêtements.

Jean Belloni est décédé des suites de sa déportation, le 10 août 1947 à Amiens. La

mention « Mort pour la France » a été inscrite en marge de son acte de décès le 11 avril 1949. Le titre de déporté résistant lui a été attribué à titre posthume par décision en date du 4 février 1986. En 2005, son nom a été ajouté sur le monument aux morts de Monclar d’Agenais. Jean Belloni a été décoré à titre posthume de la médaille de la Résistance française par décret du 12 mars 2020.